

TARIFS SOLIDAIRES LA CASITA

À La Casita, nous avons des tarifs solidaires pour **les jeunes, les travailleurs avec une reconnaissance d'handicap, les chômeurs et pour les personnes aux revenus modestes et très modestes.**

QUELES RÉDUCTIONS ?

5% DE REDUCTION pour :

les personnes avec des **revenus modestes****
et les **travailleurs avec reconnaissance d'handicap.**

10% DE REDUCTION pour :

les **-18 ans**
les étudiants **-26 ans**
les personnes avec des **revenus très modestes****
et les **chômeurs** dont l'indemnité Pôle Emploi est inférieure au smic

* Le tarif du cours « Enfants » est déjà réduit et n'est donc pas concerné par ces réductions.

** Selon barème national, voir ci-dessous.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Nous envoyer votre justificatif par mail à ateliers@ciejuliannaymira.com

Si paiement par carte bancaire (en 1, 3 ou 9 fois) : utilisez sur HelloAsso un code promo que nous vous enverrons par mail.

Si paiement par chèque : utilisez sur HelloAsso le code un code promo que nous vous enverrons par mail et transmettez-nous lors des cours un seul chèque avec le montant de votre inscription et un autre chèque avec votre adhésion annuelle à La Casita.

Quels documents nous envoyer par mail ?

- Les -18 ans : la photo de votre pièce d'identité.
- Les étudiants -26 ans : la photo de votre pièce d'identité et la photo de votre carte d'étudiant ou d'un autre document qui atteste que vous êtes étudiant.e.
- Les personnes avec des revenus modestes et très modestes** : photo de votre dernier avis d'imposition, ainsi que ceux des membres de votre foyer le cas échéant.
** Selon barème national, voir ci-dessous.
- Les travailleurs handicapés : la photo du document qui atteste votre situation.
- Chômeurs : la photo de l'attestation de paiement où figure le montant votre indemnité.

QUELS SONT LES BARÈMES NATIONAUX ?

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	17 009 €	21 805 €	30 549 €	supérieur à 30 549 €
2	24 875 €	31 889 €	44 907 €	supérieur à 44 907 €
3	29 917 €	38 349 €	54 071 €	supérieur à 54 071 €
4	34 948 €	44 802 €	63 235 €	supérieur à 63 235 €
5	40 002 €	51 281 €	72 400 €	supérieur à 72 400 €
par personne supplémentaire	+ 5 045 €	+ 6 462 €	+ 9 165 €	+ 9 165 €

Source : https://www.anah.gouv.fr/sites/default/files/2024-07/Anah-FR-Guide_des_aides_20240715-WEB-pages.pdf